

PROGRAMME DE LA FORMATION

Habilitation B1 / B1V RECYCLAGE

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail.
- Connaître et appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510.
- Identifier les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes.
- Installer et utiliser des équipements de protection individuelle et collective.
- Se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs.
- Connaître et d'appliquer les consignes liées aux procédures de consignations,
- Renseigner une attestation de consignation en une ou deux étapes,
- Renseigner et transmettre un avis de fin de travail,
- Connaître et appliquer les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues.
- Adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC 18-510).

PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse à tous les collaborateurs électriciens impliqués dans la maintenance préventive et corrective des installations électriques en très basse tension (0 à 50 volts), basse tension (de 50 à 1000 volts) et haute tension (pour les B1V). Elle s'adresse également à ceux participant à la conception d'installations électriques, sous la responsabilité d'un chargé de travaux (B2(V)) ou d'un chargé d'intervention générale (BR).

PRE-REQUIS :

Savoir lire, écrire et parler français.

Avoir un diplôme ou une expérience professionnelle en tant qu'électricien

Être titulaire d'une habilitation électrique B1, B1V

DURÉE

1.5 journées soit 10.5 heures

CONTENU DE LA FORMATION

Introduction

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation.
- Demande aux stagiaires de se présenter, d'exposer leur parcours professionnel et leurs attentes vis-à-vis de la formation.
- Présentation des objectifs de la formation, des thèmes abordés et mise en corrélation entre les objectifs et les attentes des participants.

Thèmes théoriques

- **Effets du courant sur le corps humain** : électrisation, électrocution, brûlure.
- **Ouvrages ou installations** : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- **Zones d'environnement et leurs limites.**
- **Habilitation** : principe, symboles, limites et formalisation.
- **Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention.**
- **Surveillance des opérations.**
- **Mise en sécurité d'un circuit** : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée.
- **Équipement de protection collective** : identifier, vérifier, utiliser.
- **Équipements de travail (échelles, outils à main, etc.)** : risques et mise en œuvre.
- **Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.**
- **Évaluation du risque électrique.**

Thématique pratique

- **Limites de l’habilitation B1(V).**
- **Caractérisation des travaux et limites** : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage.
- **Chargé de consignation et chargé d’exploitation électrique** : rôles, instructions, échanges d’informations.
- **Habilitation** : symboles et limites.
- **Mesures de prévention à appliquer lors des travaux** : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter.
- **Matériels électriques dans leur environnement** : fonction, caractéristiques, identification.
- **Documents applicables lors des travaux** : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail.
- **Équipements de travail utilisés** : risques, vérification, identification, utilisation.

Mise en application

- **Éliminer un risque de présence de tension** dans la zone de voisinage renforcée BT - zone 4 (mise en place de nappe isolante, etc.).
- **Lister les mesures de prévention à observer** lors de travaux hors tension au voisinage de pièces nues sous tension (PNST).
- **Identifier les zones d’environnement** dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, zone d’environnement, locaux réservés aux électriciens, etc.).
- **Analyser les risques** pour une situation donnée en fonction de l’habilitation visée.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- La formation se déroule en présentiel dans une approche démonstrative, heuristique et applicative.
- Apport théorique des connaissances au cours d'une projection Powerpoint de diapos, photos
- Exercices et échanges sur les thèmes abordés
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).
- Formateur expérimenté.
- Livret de formation remis en fin de formation

ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Synthèse des points abordés par le formateur et traitement des éventuelles difficultés rencontrées.
- Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :
 - D'avoir suivi l'intégralité de la formation,
 - D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
 - D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

Sous réserve de réussite, un avis après formation et un titre d'habilitation vous seront remis

NOMBRE DE PERSONNES :

Minimum 2, maximum 8 personnes

TARIF (valable du 01/01/25 au 31/12/25)

En inter-entreprises : 300 € H.T. par personne

En intra-entreprise : nous consulter

LIEU :

En inter-entreprises : Centre Richard Lenoir, Villers Bocage (14)

En intra-entreprise : dans votre entreprise

MODALITES D'ACCES :

Vous pouvez nous contacter via notre formulaire d'accès sur notre site air-prod-formation.fr ou par mail à airprodformation@orange.fr . Être en possession d'un téléphone capable de lire les QR Code